



FICHE DE REVISION = L' ESSENTIEL

Partie III – Vie politique & société en France

Thème 3 – La V^e république à l'épreuve de la durée

Capacités

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Les années de Gaulle : 1958-1969
- Les années Mitterrand : 1981-1995
- Les années Chirac : 1995-2007

Caractériser

- Les grands choix politiques du Général de Gaulle
- L'alternance sous la Ve République
- L'évolution de l'immigration en France depuis 1945

Décrire et expliquer

- Un exemple d'adaptation législative à l'évolution de la société sous la Ve République

Que faut-il réviser pour le Brevet ?

► Repères de 3^{ème} évaluables lors du DNB

Trois repères sont attendus : « 1958-1969 : les années de Gaulle ; 1958 : fondation de la Ve République » ; « 1981-1995 : les années Mitterrand » ; 1995-2007 : les années Chirac ».

► Première partie de l'épreuve : « Questions »

Tous les points de ce thème peuvent donner lieu à des questions à réponse courte. La capacité décrire et expliquer « un exemple d'adaptation législative à l'évolution de la société sous la V^e République » ne peut donner lieu qu'à un développement construit.

► Seconde partie de l'épreuve : « Travail sur un document »

Tous les points du programme se prêtent à l'étude d'un document de portée générale, à l'exception de celui sur les débats de la société française.

Connaissances essentielles

Comment de Gaulle fonde-t-il la V^e République ?

Crise du 13 mai 1958

- Insurrection à Alger, guerre d'Algérie depuis 1954
- IV^e République instable (28 gouvernements entre 1946 et 1958)
- De Gaulle se dit « prêt à assumer les pouvoirs de la République »

Retour au pouvoir sous conditions

- 29 mai 1958, le président René Coty appelle de Gaulle pour résoudre la crise
- De Gaulle accepte à condition d'avoir les « pleins pouvoirs » pour résoudre la crise algérienne et rédiger une nouvelle constitution
- 1^{er} juin 1958, de Gaulle est investi Président du Conseil (dernier de la IV^e république)

Constitution de la V^e République

- Septembre 1958, adoption de la V^e République
- Octobre 1958, naissance de la V^e République
- Décembre 1958 élection au suffrage indirect de de Gaulle comme premier Président de la V^e République

Quelles sont les grandes caractéristiques de la présidence de de Gaulle ?

Un pouvoir exécutif fort

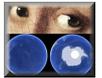
- Un régime semi - présidentiel : droits de dissolution de l'Assemblée nationale, recours au référendum, chef des armées, pouvoirs forts en cas de crise grave (art. 16)
- Octobre 1962, renforcement du pouvoir du Président désormais élu au suffrage universel direct (voté par référendum)
- Personnalisation du pouvoir, relation directe avec les Français, utilisation des médias

L'indépendance nationale, politique de grandeur nationale

- 1960, possession de la bombe atomique
- Politique d'indépendance à l'égard des Etats-Unis (sortie de l'OTAN)
- Rayonnement international sur tous les continents
- Modernité de la politique industrielle et rôle de l'Etat : succès de la *Caravelle* puis le lancement des programmes *Concorde* (1962) et *Airbus* (1967), nouvel aéroport d'Orly (1961)

L'usure du pouvoir

- Personnalisation du pouvoir critiquée
- Election présidentielle de 1965, ballottage, de Gaulle élu au second tour
- Contestation de mai 68, une crise en trois temps : crise étudiante puis crise sociale et enfin la crise politique
- Le mouvement de contestation ne se clôt pas avec les élections législatives de juin 1968,
- Affaibli, le général de Gaulle est désavoué lors du référendum de 1969



Connaissances essentielles

Comment la V^e République s'adapte-t-elle aux évolutions de la société ?

Quelles sont les principales évolutions politiques de la V^e République depuis 1969 ?

DES RÉFORMES

pour répondre aux attentes sociales et culturelles des Français et aux besoins du pays

- 1974 majorité à 18 ans
- 1975 légalisation de l'IVG (avortement)
- 1976 création du collège unique
- 1981 abolition de la peine de mort
- 1988 création du RMI (RSA en 2009) pour les plus pauvres
- 1997 suspension du service militaire
- 1999 création de la CMU (soins gratuits pour les plus pauvres)
- 1999 création du PACS
- 2000 réduction du mandat présidentiel de 7 ans à 5 ans par référendum
- 2000 35 heures hebdomadaires au travail
- 2000 loi sur la parité hommes/femmes
- 2011 recul de l'âge de la retraite
- 2013 mariage et adoption ouvert à tous

Des alternances Droite/Gauche

- Illustrent le bon fonctionnement de la démocratie

Des cohabitations Droite et Gauche

- Imposent un partage du pouvoir exécutif dans le respect de la constitution

1981
Gauche
au pouvoir



1995
Droite
au pouvoir



2002



2012
Gauche
au pouvoir



1^{ère} cohabitation 1986-1988
Président Mitterrand
Premier ministre Chirac



2^{ème} cohabitation 1993-1995
Président Mitterrand
Premier ministre Balladur



3^{ème} cohabitation 1997-2002
Président Chirac
Premier ministre Jospin



Notions et principes à maîtriser

Alternance (une) : le passage au pouvoir d'une majorité politique à une majorité politique opposée.

Ballottage (un) : lors d'une élection au scrutin majoritaire à deux tours, c'est un résultat où aucun des deux candidats n'a obtenu la majorité absolue au premier tour. Les deux candidats sont alors en ballottage au second tour de l'élection.

Constitution (une) : texte qui définit l'organisation et le fonctionnement du pouvoir dans un État.

Cohabitation (une) : situation politique dans laquelle le Président de la République et le Premier ministre sont de tendances politiques opposées.

Interruption volontaire de grossesse (IVG) (une) : avortement autorisé par la loi sous certaines conditions.

Pacs (le) : pacte civil de solidarité. Union civile entre deux personnes, quel que soit leur sexe. Ne donne pas tous les droits et devoirs du mariage.

Personnalisation (la) : représentation d'une idée sous la forme d'une personne. Entre 1958 et 1969 de Gaulle personnalise le pouvoir.



Couverture maladie universelle (CMU) (la) : permet aux personnes ne bénéficiant pas de la Sécurité sociale (sans travail) d'avoir une protection sociale notamment pour être soigné

Dissolution (une) : décision, prise par le Président de la République ou le Gouvernement de mettre fin avant le délai normal au mandat d'une assemblée parlementaire.

Média (un) : moyens de communication de masse comme par exemple la presse, la radio, la télévision, Internet...

Référendum (un) : la consultation directe du peuple qui vote lui-même, en répondant par oui ou non, un texte essentiel (traité international, révision de la Constitution, loi).

Revenu minimum d'insertion (RMI) (le) : créé en 1988, il s'agit d'un petit revenu versé aux personnes sans ressources. Remplacé par le Revenu de solidarité active (**R.S.A.**) en 2009.

Suffrage universel (le) : droit de vote pour tous les citoyens sans distinction de sexe ou de fortune.

Dates clés

(en gras, dates BREVET)

13 mai 1958 insurrection à Alger
1958 fondation de la V^e République
1958-1969 les années de Gaulle
 1962 révision de la Constitution (élection du Président de la République au suffrage universel)
 Mai 1968 manifestations et grèves
 Avril 1969 le général de Gaulle démissionne
1981-1995 les années Mitterrand
1995-2007 les années Chirac

Personnages clés

Simone Veil (née en 1927)



Rescapée de la Shoah, elle entre dans la magistrature comme haut fonctionnaire jusqu'à sa nomination comme ministre de la Santé, en

mai 1974. Elle fait adopter la « loi Veil », promulguée le 17 janvier 1975, qui dépénalise² le recours par une femme à l'interruption volontaire de grossesse.

De 1979 à 1982, elle est la première femme à présider le Parlement européen élu au suffrage universel. Ministre des Affaires sociales, de la Santé et de la Ville dans le gouvernement Édouard Balladur, elle siège au Conseil constitutionnel de 1998 à 2007. Éluë à l'Académie française en 2010.

Georges Pompidou (1911-1974)
 1969 - 1974

Giscard d'Estaing (né en 1926)
 1974 - 1981

François Mitterrand (1916 -1996)
 1981-1995

Jacques Chirac (né en 1932)
 1995 – 2007

Nicolas Sarkozy (né en 1955)
 2007-2012

François Hollande (né en 1954)
 2012 - (2017)

Jacques Chirac
 1^{ère} cohabitation 1986 -1988

Edouard Balladur
 2^{ème} cohabitation 1993 -1995

Lionel Jospin
 3^{ème} cohabitation 1997-2002

Personnages clés

Charles de Gaulle, (1890-1970) fondateur de la V^e République, dont il est le premier président du 8 janvier 1959 au 28 avril 1969. L'instabilité ministérielle, l'impuissance de la IV^e République face à la question algérienne conduisent le régime à une crise grave. Des responsables politiques de tous bords en viennent à souhaiter le retour du Général. Le 13 mai 1958, un comité de vigilance appelle à manifester contre le FLN à Alger. Un comité de salut public est créé, à la tête duquel se trouve le général Massu, et composé notamment du général Salan. Ce dernier lance son appel au retour du général de Gaulle « vive de Gaulle » du haut du Gouvernement général, devant la foule le 15 mai. L'insurrection prend de l'ampleur et risque de dégénérer en guerre civile. Le 29 mai, le président de la République, René Coty, fait appel au « plus illustre des Français ». Charles de Gaulle accepte de former un gouvernement. Sous pression, l'Assemblée nationale l'investit le 1^{er} juin, par 329 voix sur 553 votants. Le général de Gaulle devient ainsi le dernier président du Conseil de la IV^e République. La nouvelle Constitution, élaborée au cours de l'été 1958 prévoit un exécutif fort. Le général de Gaulle accepte cependant que le Parlement ait plus de poids en renonçant à l'élection du président de la République au suffrage universel (un élément central de son dispositif constitutionnel qu'il finira par imposer en 1962). La Constitution est adoptée par référendum le 28 septembre 1958, avec 79,2 % de « oui ».



Le 21 décembre suivant, de Gaulle est élu président de la République avec 78,51 % des voix, au suffrage indirect, par un collège de plus de 80 000 grands électeurs. Il engage de difficiles mesures pour revitaliser le pays, avec en particulier une dévaluation de 29 % et l'introduction du nouveau franc (valant 100 anciens francs).

Sur la scène internationale, refusant la domination des États-Unis comme de l'URSS, il défend une France indépendante, disposant de la force de frappe nucléaire.

Outre la réforme financière de 1958, la France bénéficie des « Trente Glorieuses » et de la croissance amorcée sous la IV^e République. Les structures économiques sont modernisées, le niveau de vie s'accroît. Mais la croissance profite inégalement à tous, et un certain désenchantement apparaît face au blocage de la société. Les événements de Mai 1968 en sont le révélateur. Comme dans de nombreux pays étrangers, la contestation des étudiants se développe à partir de mars 1968. Les syndicats et les partis politiques de gauche profitent des manifestations étudiantes pour lancer une grève générale qui sera suivie par les ouvriers.

Cette grève générale paralyse le pouvoir pendant le mois de mai. En juin, la campagne des législatives occupa les forces politiques, tandis que la reprise du travail se faisait progressivement. La reprise en main, autoritaire, se fait parfois sans ménagement (quatre morts en juin 1968). Cependant, de Gaulle bénéficie de la lassitude d'une opinion qui après avoir manifesté jusque fin mai sa sympathie majoritaire pour les révoltés, commence à se fatiguer de l'absence de perspectives du mouvement.

Les élections de juin 1968 furent un grand succès pour la droite qui obtient 354 des 487 sièges (du jamais vu dans l'histoire du parlementarisme français). Georges Pompidou fut remplacé par Maurice Couve de Murville au mois de juillet. Mais l'Assemblée nationale, plus à droite, est aussi plus frileuse face aux réformes pourtant nécessaires (participation, régionalisation, réforme de l'Université...). L'éviction du vrai vainqueur de la crise, Pompidou, a été mal comprise. Dans un référendum portant sur le transfert de certains pouvoirs aux régions et la fusion du Sénat avec le Conseil économique et social, de Gaulle proposait d'introduire des représentants des organisations professionnelles et syndicales au sein des conseils régionaux. Mettant tout son poids dans le référendum, il annonça à l'avance son intention de démissionner en cas de victoire du « non ». Le « nom » l'emporta par 52,41 % le 27 avril 1969.



Personnages clés :

Présidents de la République

Personnages clés :

1^{ers} ministres des cohabitations



Histoire des Arts : artistes et œuvres clés

Graphisme, affiche de mai 68
<http://expositions.bnf.fr/mai68/>

Jean Effel
Dessinateur de presse
22 mai 1958 l'Express



Atelier des Beaux-Arts de Paris, anonyme
Mai 1968



Radio, télévision, Art oratoire de de Gaulle
Voir vidéo discours

Architecture

Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (CNAC) ou Centre Georges Pompidou, 1977 - architectes Renzo Piano, Richard Rogers et Gianfranco Franchini

Pyramide du Louvre 1989
- architecte Leoh Ming Pei

Musée du quai Branly, 2006 – architecte Jean Nouvel



Cours

1. Les années de Gaulle : 1958-1969

1.1. Le 13 mai 1958 : la crise algérienne et le retour du Général de Gaulle.

En 1958, la IV^e République ne parvient à surmonter deux problèmes majeurs :

- la « guerre d'Algérie » ;
- l'instabilité gouvernementale (28 gouvernements en 13 ans !).

Le 13 mai 1958, une insurrection en faveur de l'Algérie française, organisée à Alger, précipite sa chute. De Gaulle est désigné comme le seul capable de régler cette situation politique. Le Président de la République René Coty appelle alors Charles de Gaulle à la Présidence du Conseil. Celui-ci obtient les pleins pouvoirs pour résoudre la crise algérienne et rédiger une nouvelle Constitution.

Adoptée par référendum le 28 septembre 1958, la nouvelle Constitution renforce les pouvoirs du Président de la République : il nomme le Premier ministre, il peut dissoudre l'Assemblée nationale et il peut s'adresser directement aux Français par référendum ; c'est la V^e République. Le 21 décembre 1958, De Gaulle est élu Président de la République au suffrage indirect.

1.2. Les grands traits de la présidence du général de Gaulle.

En 1962, les Français approuvent par référendum la modification de la Constitution qui consiste à élire le Président au suffrage universel. Cette modification renforce le pouvoir de l'exécutif et surtout le pouvoir du Président. La présidence du général de Gaulle est fortement liée à sa personnalité et à sa vision politique :

- ▶ voyages en province pour rencontrer les Français ;
- ▶ interventions à la télévision afin d'établir un contact direct avec les Français ;
- ▶ politique d'affirmation nationale qui vise à rétablir et défendre le « rang de la France » dans le monde ;
- ▶ poursuite de la politique nucléaire débutée sous la IV^e République (bombe atomique en 1960) ;
- ▶ indépendance à l'égard des États-Unis, retrait en partie de l'OTAN (1966) ;
- ▶ voyages à l'étranger de de Gaulle pour porter et défendre la voix de la France.

DOSSIER PROJETE la crise du 13 mai 1958

CARICATURE EFFEL PROJETTEE retour de de Gaulle

VIDEO DISCOURS DE GAULLE « je vous ai compris » 4 juin 1958

DOSSIERS BELIN la République gaullienne 1958-1969 pp. 178-179



1.3. La crise de mai 68 et l'usure du pouvoir.

Les partis de gauche et du centre dénoncent la personnalisation du pouvoir du général de Gaulle. Mais aux élections présidentielles de 1965, de Gaulle est réélu au second tour.

C'est d'une partie de la société que va naître la plus forte opposition. Le 3 mai 1968, la contestation étudiante entraîne de violentes émeutes. Ce mouvement étudiant est rejoint par les salariés qui déclenchent une grève générale.

La crise étudiante devient sociale et politique. Fin mai, sur proposition de son Premier ministre (Georges Pompidou), de Gaulle dissout l'Assemblée nationale. Une majorité de l'opinion publique est lassée de ces semaines de grèves. Les élections législatives de juin renforcent finalement la majorité de de Gaulle.

En avril 1969, de Gaulle soumet aux Français un référendum sur le pouvoir des régions et du Sénat. Le « non » l'emporte et comme il l'avait annoncé en cas de refus, il démissionne de son mandat présidentiel.

DOSSIERS BELIN la crise de mai 1968 pp. 180-181

DOCUMENT PROJETE résultats des législatives 1968

VIDEO DISCOURS DE GAULLE ALLOCATION DU GENERAL DE GAULLE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE 25 avril 1969, 2 jours avant le référendum

DOCUMENT PROJETE résultats des présidentielles 1969

2. L'héritage gaulliste et la transition politique (1969-1981)

Ancien Premier ministre du général de Gaulle, **Georges Pompidou** est élu Président de la République en 1969. Le mandat inachevé de Georges Pompidou s'inscrit dans la continuité : poursuite de l'oeuvre de modernisation économique et de la politique d'indépendance nationale, prééminence du Président sur le Premier ministre. En 1972, il approuve l'élargissement de la C.E.E.

L'élection de **Valéry Giscard d'Estaing** en 1974, candidat de la droite non gaulliste, représente une première alternance, au sein de la droite. Il fait voter d'importantes réformes de société : abaissement de la majorité à 18 ans, légalisation de l'avortement (loi Veil), réforme du système éducatif. Mais son septennat correspond à l'entrée de la France dans la crise économique (forte augmentation du chômage). La « crise » et les rivalités internes entre gaullistes et libéraux fragilisent Valéry Giscard d'Estaing alors que la gauche s'unit pour prendre le pouvoir.

Deux fils directeurs peuvent guider la mise en oeuvre de ce thème

La recombinaison de la vie politique et l'installation du régime dans la durée

L'émergence de grands débats sociétaux et leur traitement politique

DOSSIER PROJETE DOCUMENTS la V^e et les Présidents 1969 - 2012

3. Les années Mitterrand (1981-1995).

L'élection de François Mitterrand, en 1981, représente une rupture politique ; c'est la première alternance de la Ve République (Président de gauche, parti socialiste). Des réformes importantes sont adoptées rapidement : abolition de la peine de mort, 5^e semaine de congés payés, nationalisations, décentralisation...

Mais l'absence de forte croissance et les difficultés sociales usent les gouvernements successifs. Le chômage et l'inflation poursuivent leur hausse. Une politique de rigueur est alors mise en place par le gouvernement de gauche. Cette politique impopulaire fait monter les oppositions, dont celle du Front national à partir de 1983.

La droite remporte les élections législatives de 1986 et Jacques Chirac est nommé Premier ministre : c'est la première cohabitation. Désormais l'alternance gauche /droite est la règle, créant même par trois fois une situation jusque-là impensable : la cohabitation (1986-1988, 1993-1995, 1997-2002) (voir fiche de révision).

Réélu Président en 1988, François Mitterrand gouverne dans un contexte économique qui ne s'améliore pas. En 1993, la droite gagne les élections législatives : c'est la deuxième cohabitation, avec Édouard Balladur comme Premier ministre. La maladie du Président Mitterrand (cachée aux Français) réduit considérablement son rôle.

DOSSIER PROJETE DOSSIER 1974 -1975 la loi sur l'IVG

VIDEO IVG SIMONE VEIL ASS. NATIONALE 1975

VIDEO Election présidentielle 1981

VIDEO 1986 1^{ère} cohabitation

VIDEO 1993 2^e cohabitation

4. Les années Chirac (1995-2007).

En mai 1995, Jacques Chirac est élu Président de la République. Après deux années d'exercice du pouvoir et pour s'assurer du soutien des Français face à une forte contestation sociale, le Président Chirac dissout l'Assemblée nationale. Mais les élections législatives sont remportées par la « gauche plurielle » et le socialiste Lionel Jospin devient Premier ministre. Durant cinq ans, son gouvernement réalise de nombreuses réformes : semaine de 35 heures, PACS...

Les Présidents élus entre 1981 et 2002 ne disposent jamais d'une majorité parlementaire aux élections législatives en cours de mandat, et sont conduits à nommer un Premier ministre parmi des personnalités opposées à leur politique.

A l'élection présidentielle de 2002, Lionel Jospin est battu dès le premier tour. La présence du représentant du Front national au second tour des élections présidentielles de 2002 confirme le sentiment croissant d'exclusion et le rejet du pouvoir politique qu'illustre aussi la montée de l'abstention. Jacques Chirac est finalement réélu au second tour face au candidat d'extrême droite Jean-Marie Le Pen.

La révision de la Constitution, en 2000 pour installer le quinquennat permet une adéquation de durée entre le mandat présidentiel et celui des députés. Pour son second mandat, Jacques Chirac peut s'appuyer sur une majorité présidentielle et lancer de « grandes causes » sans pour autant réduire « la fracture sociale », comme le révèlent les émeutes dans les banlieues à la fin de l'année 2005. La même année, les deux grands partis de pouvoir (UMP et PS) s'opposent aux partis politiques secondaires sur le projet de Constitution européenne, qui est finalement rejeté par référendum.

VIDEO élection présidentielle 2002 le choc

Malgré une défiance croissante envers le pouvoir politique, les débats autour des choix de société continuent à mobiliser sur l'ensemble de la période via des relais traditionnels (manifestations dans les rues, mobilisation des associations et des syndicats) ou plus récents (usage de la blogosphère et des réseaux sociaux). Tout au long de la Ve République des débats passionnés ont lieu :

- ▶ lors de la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse en 1975 ;
- ▶ durant la mobilisation pour la défense de l'école privée en 1984 ;
- ▶ lors de la loi sur le PACS (Pacte civil de solidarité) en 1999 ;
- ▶ durant la mobilisation de la jeunesse contre le CPE (contrat première embauche) en 2006 ;
- ▶ pour la question du mariage de personne de même sexe et de l'adoption en 2013.

VIDEO manifestation contre le PACS 1999

VIDEO manifestation contre le mariage pour tous 24 MARS 2013

4. Les années Sarkozy (2007-2012)

5. Les années Hollande (2012-2017)